

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du vendredi 9 juin 2023**

---

Le neuf juin deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente,  
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

**Présents** : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, M. BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme Françoise GROSS,  
Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent** : Mme MICAND Frédérique (pouvoir Françoise GROSS), M Jean-Jacques SIBILLE

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE**

**Vu** le Décret n° 2023-257 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023, et fixant au 9 juin 2023 l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux (article 4 du décret) ;

**Vu** la Circulaire ministérielle n° IOMA2308397J relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Madame le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Bernard Alberelli, Françoise Gross, Marianne Baveux et Katia Arcaina  
La présidence du bureau est assurée par Madame le Maire.

**Election du délégué**

La candidature déclarée : Marc Giraud

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 8

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 6

Majorité absolue : 5

A obtenu :

Marc GIRAUD : 6

## ELECTIONS DES SUPPLEANTS

Les candidatures déclarées : Bernard Alberelli, Marianne Baveux, Daniel Bret, Christine Cholat, Frédérique Micand

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 8

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 8

Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

Christine Cholat : 7

Marianne Baveux : 7

Bernard Alberelli : 6

Frédérique Micand : 3

Daniel Bret : 1

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BAVEUX	Marianne			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			1		
GROSS	Françoise			2		
MICAND	Frédérique	ABS(pouvoir Françoise Gross)		0		
SIBILLE	J-Jacques	ABS		0		
<b>TOTAL</b>				<b>8</b>		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 9 juin 2023  
 Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,  
 Christine CHOLAT

